

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1924)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 988

présenté par
Mme Bannier

ARTICLE 34

À la première phrase de l'alinéa 11, après le mot :

« nécessaires »,

insérer les mots :

« habituelles et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence suite à la modification de l'article 34 - alinéa 5.